

Sortie botanique – Presqu'île de Giens (83) 12 mai 2026

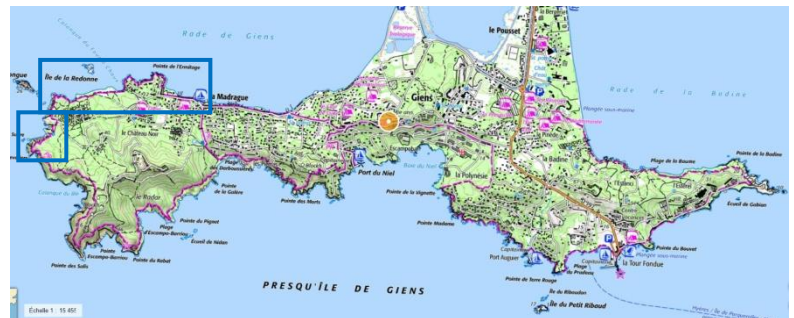
Nous n'avions pas encore fait de sortie sur la presqu'île de Giens depuis la création de notre association. C'était donc une lacune qu'il convenait de combler !

Les fortes chaleurs, le vent annoncé et une période où les gens sont peu disponibles ont fait que notre effectif était assez réduit : 5 personnes seulement.

Nous avons prévu de faire toute la partie ouest de la presqu'île, qui est la plus sauvage, en suivant le sentier du littoral qui n'a rien de plat. Mais un vent impressionnant nous a fait rebrousser chemin en début d'après-midi et nous sommes rentrés plus tôt que prévu.



Situation de la presqu'île de Giens.



Carte de la presqu'île. En bleu la partie explorée.

La presqu'île de Giens est sur le territoire de la commune d'Hyères-les-Palmiers. L'ancienne île est rattachée au continent par un double tombolo, ce qui est une formation géologique assez rare en Europe. Ces tombolos ont été formés pendant des millénaires par une accumulation de sable et de débris de posidonie apportés par les courants marins et le vent. Entre les deux flèches de sable, longues de 4,3 km et 4,8 km, se trouve un ancien étang central et les Salins d'Hyères. C'est une zone humide particulière.

Une partie de ce cordon est urbanisé, comme les trois quarts de la presqu'île. Celle-ci attire de nombreux touristes et sportifs pour la plage et les sports nautiques, en particulier le kitesurf pour lequel c'est un spot très célèbre en France et en Europe (site de l'Almanarre).

D'un point de vue géologique, la presqu'île est un prolongement du Massif des Maures, avec des roches métamorphiques. On y trouve ainsi des schistes verts, des argilites et des sables transformés par des déformations tectoniques anciennes. Il n'est donc pas étonnant d'y retrouver une végétation poussant sur sol siliceux.

Comme d'habitude, le relevé complet de nos observations figure sur des fichiers séparés (par stations, ordre alphabétique et familles) consultables sur notre site internet.

Friches et pinède entre la route et le véritable début du sentier du littoral

Après avoir laissé nos voitures à l'Avenue René de Knyff, juste après le port de La Madrague, nous avons pris sur la droite le chemin d'accès au sentier du littoral. Un panneau informatif présente les itinéraires et leur intérêt, ainsi que les consignes pour les visiteurs. Mais on n'accède pas tout de suite au littoral, on doit d'abord traverser des friches et une pinède.

Pour la strate arborée et arbustive, on retrouve là des espèces méditerranéennes courantes (noms vernaculaires simplement) : Pin d'Alep, Chêne vert, Filiaire à feuilles étroites, Filiaire à larges feuilles, Lentisque, Arbousier, Bruyère arborescente, Coronille glauque, Figuier.

Les Poacées courantes sont abondantes : plusieurs espèces de brachypodes, pâturins et bromes, le Faux-millet, l'Avoine barbue, le Dactyle aggloméré, la Canne de Provence, la Houque laineuse, l'Ivraie vivace et l'Orge des rats.

On rencontre également quelques espèces fréquentes dans les friches comme la Grande Mauve (*Malva sylvestris*), le Chardon à capitules denses (*Carduus pycnocephalus*), l'Urosperme de Daléchamp (*Urospermum dalechampii*), le Crépis à feuilles de pissenlit (*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*), le Laiteron maraîcher (*Sonchus oleraceus*), le Sisymbre officinal (*Sisymbrium officinale*), l'Érodium fausse mauve (*Erodium malacoides*), le Géranium pourpre (*Geranium purpureum*), le Géranium à feuilles rondes (*Geranium rotundifolium*), le Torilis des champs (*Torilis arvensis*), la Patience-violon (*Rumex pulcher*), le Trèfle étoilé (*Trifolium stellatum*), le Centranthe rouge (*Centranthus ruber*), l'Astérolide épineux (*Pallenis spinosa*), l'Euphorbe des jardiniers (*Euphorbia peplus*), la Salsepareille (*Smilax aspera*) et la Ronce à feuilles d'orme (*Rubus ulmifolius*).

Les espèces les plus originales sont le Maceron (*Smyrniololus atrum*), la Pulicaire odorante (*Pulicaria odora*), le Glaïeux douteux (*Gladiolus dubius*), l'Hyoséris rayonnant (*Hyoscyamus radiata*), le Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*) mais surtout la Lavatère d'Hyères (*Malva olbia*) et l'Ortie à membranes (*Urtica membranacea*), peu fréquente.



Pulicaria odora
Pulicaire odorante



Hyoscyamus radiata
Hyoséris rayonnant



Gladiolus dubius
Glaïeux douteux



Malva olbia
Lavatère d'Hyères



Urtica membranacea
Ortie à membranes

Sentier du littoral : une mosaïque de milieux

Sur le sentier du littoral nous pouvons distinguer plusieurs types d'habitat. A l'intérieur on observe en mosaïque la pinède et une fruticée, avec des fourrés plus ou moins denses. Près du rivage, on trouve des petites friches littorales, ainsi que les espèces pionnières des milieux littoraux, saxicoles (sur les rochers) ou psammophiles (sur le sable).

Dans une première friche littorale, on note la Carotte à gomme (*Daucus carota* subsp. *gummifer* var. *fontanesii*) aux feuilles luisantes, le Lin bisannuel (*Linum usitatissimum* subsp. *angustifolium*), le Rapistre rugueux (*Rapistrum rugosum*), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), la Betterave maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*), la Vesce du Bengale (*Vicia benghalensis*), le Cinéraire maritime (*Jacobaea maritima*), le Laiteron glauque (*Sonchus asper* subsp. *glaucescens*), la Lavatère arborescente (*Malva arborea*), la Lavatère de Crète (*Malva multiflora*) et le Palmier nain (*Chamaerops humilis*).



Daucus carota subsp. *gummifer*
Carotte à gomme



Malva arborea
Lavatère arborescente



Malva multiflora
Lavatère de Crète

Dans le prolongement de cette première friche, on rencontre des petits groupements de Calicotome épineux (*Cytisus spinosus*), de Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*) et de Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), au pied desquels on note le Liseron de Provence (*Convolvulus althaeoides*), le Trèfle à feuilles étroites (*Trifolium angustifolium*), la Luzerne polymorphe (*Medicago polymorpha*) et la très jolie Petite Centaurée rouge (*Centaureum erythraea*).



Cytisus spinosus
Calicotome épineux (fruits)



Centaureum erythraea
Petite Centaurée rouge

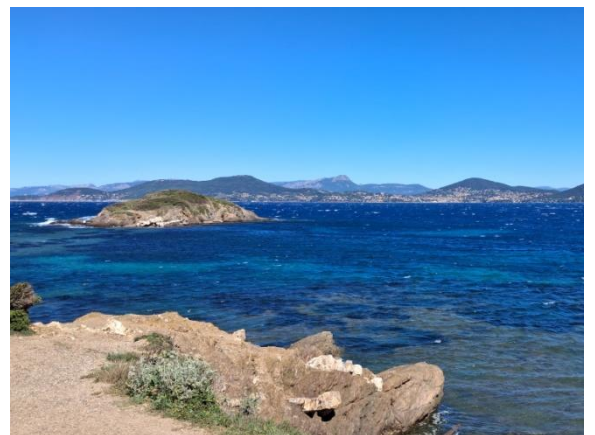


Convolvulus althaeoides
Liseron de Provence

Nous sommes toujours sur la côte Nord de la presqu'île. On peut contempler de petites îles très minérales qui se détachent sur le bleu intense de la mer. En s'approchant sur les rochers près du rivage, en partie couverts de sable, le vent devient plus violent et il est difficile de s'attarder pour observer (et encore plus photographier) des espèces plus halophiles, que l'on ne trouve généralement qu'en bordure littorale.



Voici une des petites îles très minérales situées entre la côte continentale (au fond) et la côte Nord de la presqu'île sur laquelle nous nous trouvons.



Sur les rochers soumis aux embruns, quelques espèces halophiles s'accrochent malgré le vent parfois violent.

On trouve là la Thymélée hirsute (*Thymelaea hirsuta*), le Lotier faux cytise (*Lotus cytisoides*), le Plantain à feuilles en alène (*Plantago subulata*), espèce protégée, la Criste marine (*Crithmum maritimum*), le Faux Statice nain (*Limonium pseudominutum*) et le petit Ail à fleurs aiguës (*Allium acutiflorum*). On remarque également en nombre important le Laiteron glauque et le Cinéraire maritime, déjà cités, ainsi que la Cousteline (*Reichardia picroides*) et l'Immortelle (*Helichrysum stoechas*), espèces plus ubiquistes.



Thymelaea hirsuta
Thymélée hirsute



Allium acutiflorum
Ail à fleurs aiguës



Lotus cytisoides
Lotier faux cytise



Jacobaea maritima
Cinénaire maritime



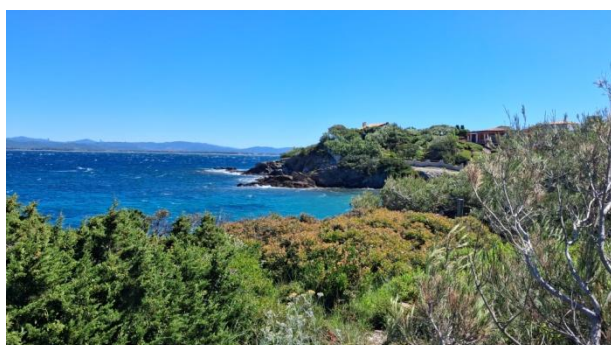
Plantago subulata
Plantain à feuilles en alène



Sonchus asper
subsp. *glaucescens*
Laiteron glauque

Le sentier repart plus vers l'intérieur et l'on circule dans une fruticée assez lâche qui s'ouvre ensuite sur des espaces plus ensoleillés. Ici s'épanouissent des espèces plus hautes offrant une petite symphonie de couleurs qui semble inspirer les nombreux papillons Belle-Dame (*Vanessa cardui*) venant les butiner : la Vipérine à feuilles de plantain (*Echium plantagineum*), la Scabieuse maritime (*Scabiosa atropurpurea*), le Chardon élégant (*Galactites tomentosus*) et l'Anacycle radié (*Anacyclus radiatus*).

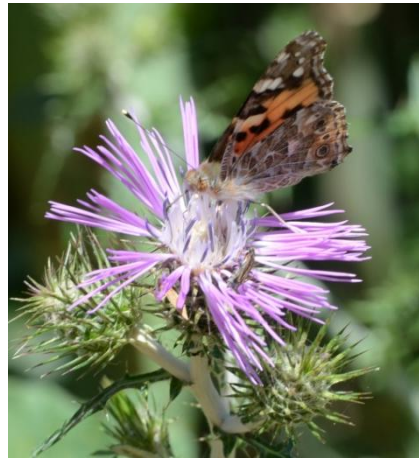
On trouve aussi l'Inule visqueuse (*Dittrichia viscosa*), non fleurie, la Grande Brize (*Briza maxima*), belle Poacée des sols siliceux, l'Hédipnoïs polymorphe (*Hedypnois rhagadioloides*), la Queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus*) et le Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*).



La côte, à l'intérieur, est couverte de fourrés.



Profusion un peu exubérante de plantes colorées.



Scabiosa atropurpurea (Scabieuse maritime) et *Galactites tomentosus* (Chardon élégant)
butinés par les papillons Belle-Dame (*Vanessa cardui*)



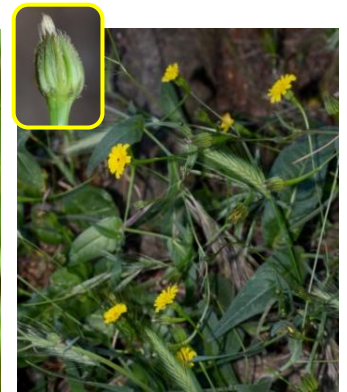
Echium plantagineum
Vipérine à feuilles
de plantain



Anacyclus radiatus
Anacycle radié



Briza maxima
Grande Brize



Hedypnois rhagadioloides
Hédipnoïs polymorphe

Plus à l'ombre, on note la Clématite brûlante (*Clematis flammula*), la Laîche à deux épis (*Carex distachya*), l'Asperge sauvage (*Asparagus acutifolius*), ainsi que deux espèces qui ne sont pas indigènes : le Ficoïde à feuilles en cœur (*Aptenia cordifolia*) et le Muguet des pampas (*Salpichroa organifolia*).



Aptenia cordifolia (syn. *Mesembryanthemum cordifolium*)
Ficoïde à feuilles en cœur



Salpichroa organifolia
Muguet des pampas

On rejoint ensuite un espace plus ouvert avec une petite pelouse naturelle à proximité d'une propriété. C'est là que nous décidons de faire la pause pique-nique. Puis nous reprenons le chemin et gagnons de nouveau la côte.

Là se succèdent des petites plages bordées de friches, puis des rochers escarpés. On y rencontre l'Arroche marine (*Atriplex halimus*), le Tamaris de France (*Tamarix gallica*), la Pariétaire de Judée (*Parietaria judaica*), le Tamier commun (*Dioscorea communis*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), le Silène enflé (*Silene vulgaris*), l'Arroche couchée (*Atriplex prostrata*) et même quelques plants de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).



*Le littoral offre différents paysages : plages et friches, îles, rochers...
Lorsqu'on aborde la côte ouest, ce sont les rochers qui dominent, comme sur la photo en haut à droite.*

Comme nous commençons à véritablement aborder la côte ouest de la presqu'île, nous ressentons encore plus la violence du vent. Cette côte rocheuse est couverte de fourrés bas constitués par les arbustes déjà cités, auxquels il faut ajouter le Genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*) et le Nerprun alaternes (*Rhamnus alaternus*), ici en grand nombre.

Entre ceux-ci, on rencontre des espèces plus petites comme le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), le Fragon (*Ruscus aculeatus*), la Lobulaire maritime (*Lobularia maritima*), la Camphorine de Montpellier (*Camphorosma monspeliaca*), le Phagnalon des rochers (*Phagnalon saxatile*), le Scolyme d'Espagne (*Scolymus hispanicus*), pas encore en fleur, l'Asphodèle rameux (*Asphodelus ramosus*), la Queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus*), omniprésente depuis le début du sentier, et deux petites espèces spectaculaires : la Petite Centaurée maritime (*Centaureum maritimum*) et le Sénéçon à feuilles grasses (*Senecio leucanthemifolius* subsp. *crassifolius*).



Lagurus ovatus
Queue-de-lièvre



Centaureum maritimum
Petite Centaurée maritime



Senecio leucanthemifolius
subsp. *crassifolius*
Sénéçon à feuilles grasses

Arrivés à une petite construction en ruines, nous décidons de faire demi-tour car la violence du vent rend dangereuse la suite de l'expédition, le sentier empruntant maintenant une corniche relativement étroite à flanc de rochers, au-dessus d'une mer très agitée par la houle.

Un arrêt à la zone humide pour terminer

De retour aux voitures, nous décidons d'aller jeter un coup d'œil à l'extrémité Est de la presqu'île, à la Pointe de la Badine. Mais là, impossible de se garer, tous les emplacements étant occupés par les véhicules des personnes utilisant les navettes pour Porquerolles, qui partent de la Tour Fondue toute proche !

Nous repartons donc et décidons de nous arrêter à la zone humide, au début du tombolo, à proximité du site de kitesurf. C'est un espace protégé où il n'est pas facile de circuler. Il est fréquenté par certains oiseaux limicoles, comme l'Échasse blanche (*Himantopus himantopus*).

Nous nous contentons donc de noter quelques espèces typiques de cet habitat : la Salicorne ligneuse (*Sarcocornia fruticosa*), l'Arroche marine (*Atriplex halimus*), le Jonc piquant (*Juncus acutus*), l'Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*) et l'Anthemis maritime (*Anthemis maritima*).



Himantopus himantopus
Échasse blanche



La zone humide est un espace sensible. Elle est protégée par des barrières.

De l'autre côté de la route, à l'entrée du site de kitesurf, sur une zone plus sablonneuse, on retrouve des espèces psammophiles, dont plusieurs ont été vues quelques jours plus tôt en Camargue (*voir les photos sur le compte-rendu de cette sortie*) : le Lepture filiforme (*Parapholis filiformis*), le Sporobole piquant (*Sporobolus pungens*), le Chénopode blanc (*Chenopodium album*), la Betterave maritime (*Beta vulgaris* subsp. *maritima*), le Jonc maritime (*Juncus maritimus*) et la Luzerne marine (*Medicago marina*).

Finalement, nous rentrons plus tôt que prévu, ce qui a l'avantage de pouvoir éviter les embouteillages dans les traversées d'Hyères et de Toulon !

Texte et photos de fleurs : Jean-Claude MÉRIC
Photos de paysages : Martine MÉRIC